



MAC-APS (Main- tien et actualisation des compétences APS)



PRE-REQUIS

- Être titulaire de la carte professionnelle en cours de validité ou de l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS (copie à fournir)
- Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire

OBLIGATION REGLEMENTAIRE

- décret n° 2016-515 du 26 avril 2016
- Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure (CSI)

OBJECTIFS

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité

DURÉE DE LA FORMATION

34 heures ou 27 heures si personne titulaire du SST au moment du stage.
A sa demande, la personne est dispensée du suivi du module "gestes élémentaires de premiers secours"

ACCESSIBILITE PSH

Nous contacter au 0467994812

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant renouveler sa carte professionnelle

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum: 5
Maximum: 12

LIEU

A définir

AF006-01-v01-2023-11
MAJ : 2023-11-20

PROGRAMME

MAC SST (7h) – Si besoin
Gestes élémentaires de premier secours : intervenir face à une situation d'accident

Actualisation des connaissances:

- Évolution du livre VI
- Le principe d'exercice exclusif
- les conditions de détention et d'usage des armes
- Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes
- La non-confusion avec un service public
- La non-assistance à personne en danger
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété
- Le secret professionnel
- Principes et symboles de la République

Mesures d'inspection filtrage
Prévention des risques terroristes
Gestion de conflits
Mesures d'inspection filtrage
Prévention des risques terroristes

Dispense possible

Demande de dispense SST à la demande de l'apprenant sur présentation du certificat SST/PSC1 à jour.

Sur présentation du certificat SST périmé, la formation MAC SST (7h00) vous sera proposée.

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques assistés de vidéo-projections et de mise en situation pratique

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire en début de stage (10 questions à réponse courte)
Evaluation formative.

VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Attestation de suivi du stage de maintien et d'actualisation des compétences (modèle CNAPS)

SUITE DE PARCOURS

Une demande de renouvellement de carte professionnelle, valable 5 ans, devra être déposée auprès de la délégation régionale du CNAPS.
Pour évoluer dans la profession, vous pouvez suivre :

- la formation opérateur en vidéoprotection et en télésurveillance
- la formation maître-chien CQP ASC
- la formation aéroportuaire CQP ASA
- convoyeur de fonds etc.

On peut aussi mentionner le Bac Pro Métiers de la Sécurité, le BP Agent technique de prévention et de sécurité ou le BTS MOS Management Opérationnel de la Sécurité.

METIER VISE

Agent de prévention et de sécurité

FINANCEMENT POSSIBLE



AF006-01-v01-2023-11
MAJ : 2023-11-20